

# BABOEN

## I. — FICHE BOTANIQUE ET FORESTIÈRE

### DÉNOMINATIONS.

COMMERCIALES : Baboen (Hollande, Allemagne), Yayamadou (France), Banak (États-Unis).

SCIENTIFIQUES : *Virola* sp. pl. En particulier : *V. surinamensis* (Rol.) Warb., *V. melinonii* A. C. Smith = *Myristica melinonii* R. Ben., *V. sebifera* Aubl. (Myristicacées).

VERNACULAIRES : ANTILLES (Guadeloupe) : Muscadier à grives. — GUYANES : G. française : Yayamadou = Guingamadou, Moulomba (Paramaka); G. hollandaise : Baboenhoedoe (= bois de Baboen), Moonba (Saramaka); G. anglaise : Dalli (Arawak). — BRÉSIL : Uchúba.

### HABITAT.

Les *Virola* sont des arbres forestiers d'Amérique Tropicale dont il existe de nombreuses espèces dans le bassin de l'Amazone et sur le versant atlantique depuis le Honduras britannique jusqu'à l'Etat de Cearà au Brésil. On en rencontre aussi dans les Petites Antilles de la Trinité à la Guadeloupe.

Essences abondantes surtout dans l'étage dominant des vieilles forêts secondaires. *Virola surinamensis* et *V. melinonii* se trouvent en forêt dense humide, plutôt sur terrain marécageux ou inondable en saison des pluies; *Virola sebifera*, sur terre ferme, supporte un climat à saison sèche marquée (climat des « campos » brésiliens).

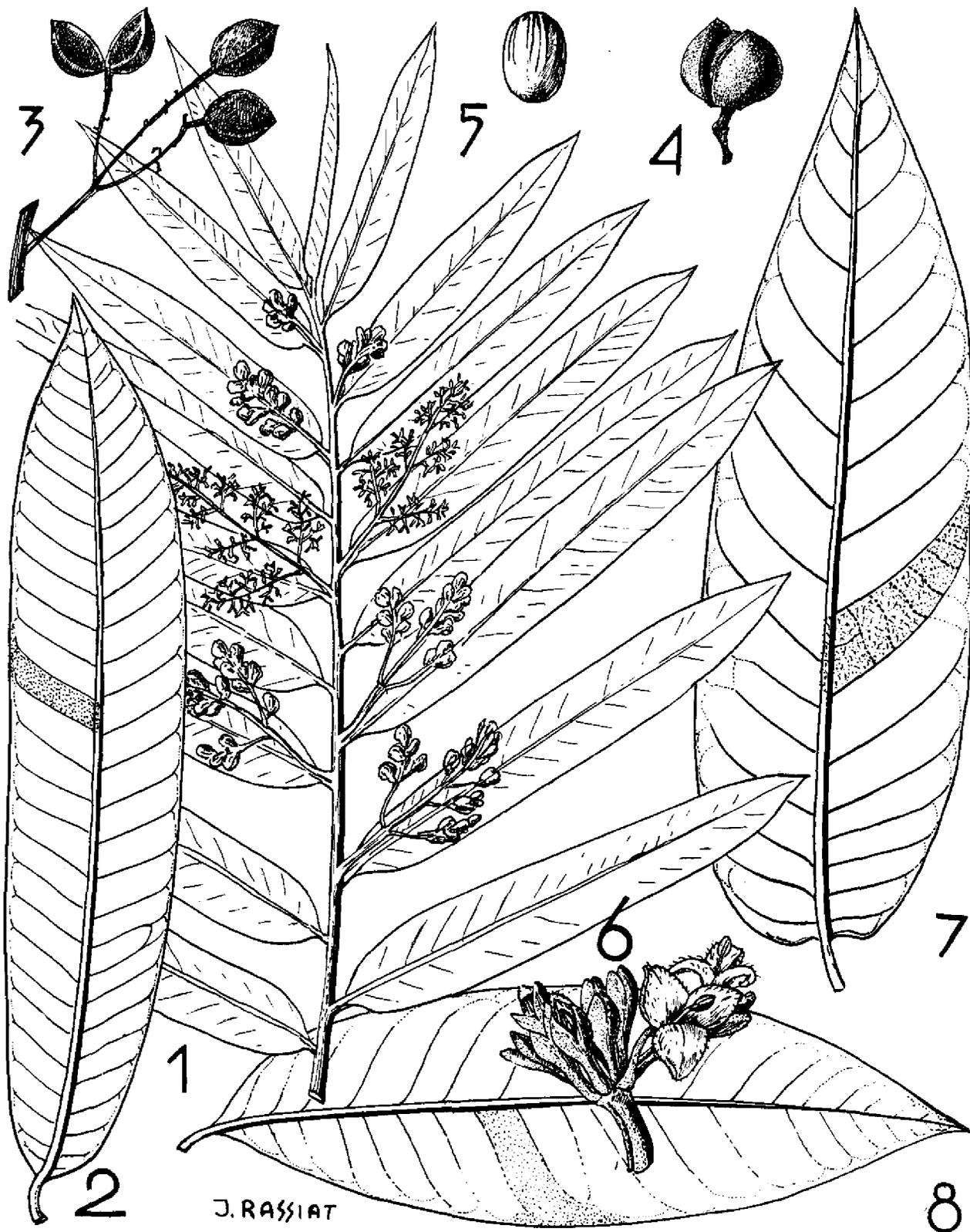
### DESCRIPTION DE L'ARBRE.

Arbre de dimension moyenne avec des contreforts (« arcabas ») qui s'élèvent jusqu'à 2 m du sol et s'écartent à moins de 1 m du pied. Fût cylindrique, droit, de 15 à 20 m de long sur 40 à 60 cm de diamètre. Cime avec des branches noueuses, étalées horizontalement ou relativement dressées suivant les circonstances.

Ecorce longitudinalement fissurée, petites crevasses profondes de 1 à 2 mm et larges de 1 à 3 mm; teinte générale grisâtre ou jaune brunâtre avec des taches colorées de lichens. Tranche : épaisse de 10 à 20 mm, brun-rougeâtre dans la partie externe granuleuse, blanc-jaunâtre dans la partie interne mince et fibreuse, devient rapidement rouge brun à l'air et laisse couler un liquide rougeâtre très fluide.

Feuillage vert, relativement dense; pubescence ferrugineuse sur les jeunes pousses. Feuilles simples, entières, alternes, courtement pétiolées (0,5 à 2 cm). Limbe de forme et de dimensions variables suivant les espèces; base soit cordiforme ou presque telle chez *Virola sebifera*, soit obtuse (*V. surinamensis*) ou cunéiforme (*V. melinonii*). Chez les vieilles feuilles la face inférieure du limbe peut devenir glabre, à l'état jeune elle est toujours plus ou moins tomenteuse avec présence de poils étoilés. De part et d'autre de la nervure principale, soit plus de 20 nervures secondaires proéminentes en dessous et anastomosées tout près du bord (*V. surinamensis*), soit moins de 20 nervures secondaires qui sont proéminentes en dessous avec nervilles distinctes (*V. sebifera*) ou qui sont moins saillantes et sans réseau distinct de nervilles (*V. melinonii*).

Inflorescences mâles et femelles sur des arbres différents. Panicules axillaires ou terminales couvertes d'une pubescence jaunâtre; ramifications terminées par des



**BABOEN (*Viola* sp. pl.)**

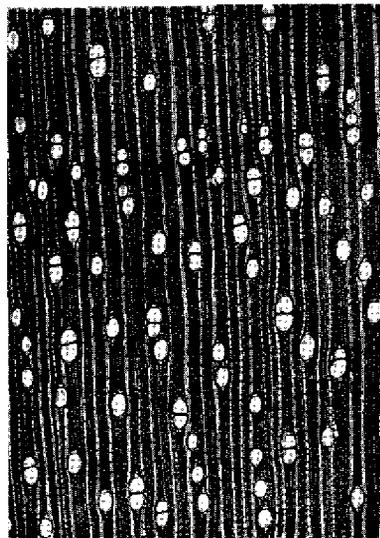
*VIOLA SURINAMENSIS* Warb. : 1. Rameau avec feuilles et inflorescences,  $\times 2/3$ . — 2. Feuille, face inférieure,  $\times 1/1$ . — 3. Fruits,  $\times 2/3$ . — 4. Fruit,  $1/1$ . — 5. Graine,  $\times 1/1$ . — *V. MELINONII* A. C. Sm. : 6. Portion terminale d'inflorescence mâle,  $\times 3$ . — 8. Feuille, face inférieure,  $\times 1/1$ . — *V. SEBIFERA* Aubl. : 7. Feuille, face inférieure,  $\times 1/1$ .

faisceaux de très petites fleurs apétales, sans bractéole. Fleurs pédicellées, avec périanthe tubuleux à 3 ou quelquefois 4 lobes valvaires. Fleurs mâles : filets des étamines soudés en une colonne centrale, en partie recouverte par 3 (ou 4) anthères oblongues. Fleurs femelles : ovaire tomenteux, libre, sessile, uniloculaire, à stigmate 2-lobé.

Fruits drupacés en grappes, rappellent de petites noix de Muscade. Fruits verts, ovoïdes, de 1 à 3 cm de diamètre, s'ouvrant à la longue en 2 valves qui laissent échapper une graine arrondie, enveloppée d'une sorte d'arille laciniée. Albumen ruminé.

#### ASPECT ET STRUCTURE DU BOIS.

Cœur et aubier non différenciés. Bois blanc-rosé à l'état frais, brun pâle ocré à l'état sec, fréquemment brun grisâtre ou rougeâtre par altération. Eclat lustré. Bois de droit fil, à grain plutôt fin et de structure relativement homogène. Rappelle beaucoup l'Ilomba d'Afrique Tropicale (*Pyrenanthis angolensis* Exell), qui est à grain plus grossier.



*En section transversale* (Fig. ci-contre  $\times 14$ ). — Cernes indistincts. Pores disséminés, rares, peu apparents à l'œil nu, visibles à la loupe accolés par 2-3 ou isolés, de taille moyenne. Rayons plutôt étroits, distincts à la loupe, moyennement nombreux. Parenchyme ligneux indiscernable, en réalité très rare et juxtavasculaire. Tissu fibreux relativement développé.

*En section longitudinale tangentielle*. — Débits sur dosse d'aspect homogène ; minces traces vasculaires relativement longues, plus ternes que le tissu fibreux sous un éclairage convenable. Parenchyme invisible, rayons sans influence sur l'aspect du bois.

*En section longitudinale radiale*. — Traces vasculaires un peu plus larges que sur dosse et moins longues. Nombreuses mailures tranchant par leur couleur, hautes d'environ 1 mm et de structure hétérogène. On peut parfois percevoir à la loupe, à l'intérieur de certains rayons, comme un microscopique fil brun rouge, ceci indique la présence d'un tube tannifère. Parenchyme invisible.

On distinguera les bois de *Virola* de ceux du genre voisin *Iryanthera* à ce que ces derniers sont souvent bien différenciés à cœur, et présentent régulièrement de minces couches concentriques de parenchyme en limite d'accroissement (2 à 8 couches par mm) ; en Guyane française ils s'appellent vulgairement Moussigot ou Sapinette.

## II. - FICHE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

#### CARACTÈRES ESTHÉTIQUES.

Bois à aubier non différencié, de couleur très uniforme brun rosé pâle. Le grain est moyen, plutôt fin. Les pores sont assez petits et uniformément répartis. La fibre toujours droite et l'absence de cernes d'accroissement visibles donnent au bois un aspect très homogène et très régulier. Sur les débits sur plein quartier, les mailles sont bien visibles et donnent un aspect nacré. Le Baboen ne présente pratiquement jamais de contrefil et n'est pas figuré.

#### CARACTÈRES PHYSIQUES.

Le Baboen est un bois très tendre et très léger ; sa densité moyenne à l'état sec à l'air (12 % d'humidité) est d'environ 0,45 (0,42 à 0,5). Sa rétractibilité totale est

moyenne et il est moyennement nerveux. Les grumes conservées à l'air risquent de se fendre en séchant. Les débits secs jouent d'une façon sensible sous l'influence des variations d'humidité. Le séchage paraît assez délicat et doit être conduit prudemment. Le bois risquant de se fendre, de se déformer et de présenter du « collapse » sous l'influence d'un séchage trop rapide, on aura toujours intérêt, si l'on utilise le séchage artificiel, à ne commencer cette opération qu'après un ressuyage sérieux à l'air.

#### CARACTÈRES MÉCANIQUES.

Les résistances du Baboen aux efforts mécaniques sont faibles en valeur absolue, mais cependant assez bonnes si on tient compte de sa densité. C'est un bois moyennement souple, assez résilient, élastique. Sa cohésion transversale est bonne ; il est plutôt peu fissile et très adhérent.

#### CARACTÈRES TECHNOLOGIQUES.

Le Baboen se travaille très facilement aussi bien à la main qu'aux outils mécaniques. Il se scie, se rabote, se toupille, se perce d'une façon parfaite. Par ponçage on peut obtenir de belles surfaces polies et légèrement lustrées. Les clous, vis et organes d'assemblage s'enfoncent dans ce bois sans difficulté, sans le fendre et tiennent bien. Les vernis, peintures et colles prennent également sans difficulté.

#### CONSERVATION.

Le Baboen est sensible aux attaques de champignons. Lorsqu'il est humide, il s'échauffe et pourrit rapidement, aussi aura-t-on toujours intérêt après l'abattage soit à le conserver dans l'eau, soit à le débiter et à le sécher sans délai. Les insectes xylophages peuvent également l'attaquer après l'abattage (piqûres noires) ou une fois sec et mis en œuvre (piqûres blanches). On aura toujours intérêt à lui faire subir des traitements de préservation. Il peut d'ailleurs s'imprégner facilement avec les divers produits.

#### USAGES.

Le Baboen est essentiellement un bois de déroulage. Ses billes bien formées, son droit fil, sa cohésion transversale excellente, donnent des feuilles régulières, souples et occasionnent un minimum de perte au déroulage. Il peut pour cet emploi se comparer, peut-être avec avantage, à l'Okoumé. C'est également un bois de menuiserie légère, de moulures, de caisserie. On l'a aussi utilisé pour la fabrication des plaques séparatrices d'accumulateurs, mais il semble que pour cet emploi il ne soit pas particulièrement à conseiller.

#### COMMERCE.

Ce bois, essentiellement originaire des Guyanes, est couramment utilisé pour la fabrication de contreplaqués. Alors que l'exportation des billes, surtout vers les Pays-Bas, était encore la règle il y a quatre ou cinq ans, c'est actuellement sous forme de contreplaqué qu'il est expédié vers les autres pays d'Amérique, notamment U. S. A. et zone caraïbe. L'exploitation annuelle est en augmentation régulière passant de 10 à 20.000 billes en 1947-1949 à plus de 50.000 billes en 1953, année durant laquelle près de 10.000 m<sup>3</sup> de contreplaqués ont été exportés, dont 97 % sur les pays d'Amérique.

Le développement du commerce du Baboen est un bel exemple de l'intérêt qu'offre la transformation sur place d'un bois peu durable. Son exportation sous forme de billes, qui a conduit à de nombreux déboires, ne doit plus être envisagée, sauf dans le cas où un traitement de préservation pourrait leur être appliqué comme il en est, maintenant, de l'Ilomba d'Afrique.